

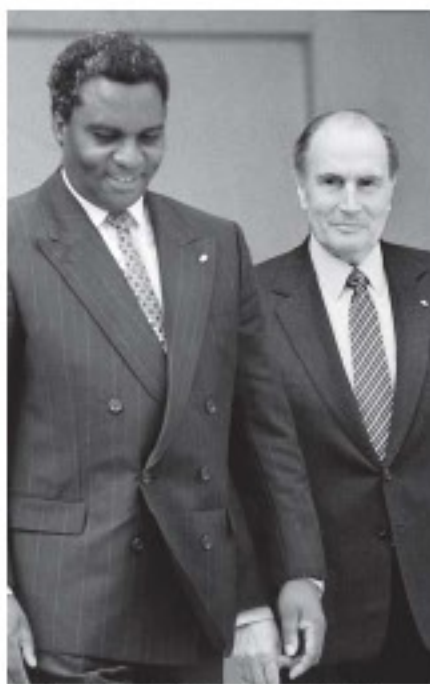
Génocide rwandais. Ce que savait l'Elysée

Au cours des années de guerre qui ont précédé le génocide, qui a débuté le 6 avril 1994, l'Elysée a soutenu le régime de Kigali, malgré les signaux présageant des massacres à venir. C'est ce que révèlent plusieurs volumes d'archives officielles transmises au tribunal aux armées

PIOTR SMOLAR

Il est question de massacres, de réfugiés et de soldats français en ce 29 juin 1994, dans la salle où se tient un conseil des ministres restreint autour de François Mitterrand. Il est question du Rwanda, où la France vient de lancer l'opération humanitaire « Turquoise ». La machine génocidaire, lancée le 6 avril et qui fera entre 700 000 et 900 000 morts, tourne encore. « Historiquement, la situation a toujours été périlleuse, dit François Mitterrand lors de ce conseil. Avant l'assassinat du président Habyarimana [dans l'attentat du 6 avril], on ne m'avait pas signalé de drames à l'intérieur du pays. » C'est faux. A partir de la fin de l'année 1990, plus de trois ans avant le déclenchement du génocide, l'Elysée avait reçu des signaux d'alarme diplomatiques et militaires.

Des signaux aussitôt négligés, au nom d'une vision conservatrice façonnée par l'histoire coloniale de la politique africaine de la France. La preuve en est fournie par plusieurs volumes d'archives de l'Elysée transmis au tribunal aux armées, dont Le



Le 18 octobre 1990, le président François Mitterrand reçoit son homologue rwandais Juvénal Habyarimana. PATRICK HERTZOG/AFP

Monde a eu connaissance. Ces archives dessinent bien une France « multiridatisée » à son sommet, c'est-à-dire accoutumée volontairement au poison, selon le mot de la mission parlementaire réunie en 1998. Elles répondent à deux questions-clés : Que savait la France des préparatifs de l'entreprise génocidaire ? Quelle était la nature de la coopération militaire décidée par l'Elysée ?

13 octobre 1990

« Des groupes d'autodéfense armés d'arcs et de machettes »

La version officielle de l'Etat français a toujours été la suivante : la présence

militaire au Rwanda, à partir du dernier trimestre 1990, avait pour but non pas de soutenir unilatéralement le régime d'Habyarimana, mais de le pousser à un partage du pouvoir, tout en empêchant l'avancée militaire du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, soutenu par l'Ouganda.

Le 3 octobre 1990, le régime rwandais sollicite l'appui de la France contre l'offensive conduite par le FPR. François Mitterrand décide de l'envoi d'une compagnie du 2^e régiment étranger de parachutistes afin de protéger, voire d'évacuer, les Français sur place. Le détachement Noroit restera trois ans. Ses effectifs monteront jusqu'à 680 hommes, soit quatre compagnies. Déjà, les prémices du génocide étaient visibles. En ce début octobre 1990, plusieurs milliers de personnes sont arrêtées arbitrairement dans la capitale ; elles ont le tort d'être tutsies ou d'avoir des intérêts communs avec des Tutsis. La France fournit néanmoins des munitions en masse à l'armée régulière, les Forces armées rwandaises (FAR).

Le 12 octobre, le colonel Galinié, attaché de défense à Kigali, s'alarme dans un télégramme diplomatique de la multiplication de ces arrestations. « Il est à craindre que ce conflit finisse par dégénérer en guerre ethnique », ajoute-t-il. Le lendemain, son supérieur, l'ambassadeur Georges Martres, précise : « Les paysans hutus organisés par le MRND [parti du président] ont intensifié la recherche des Tutsis suspects dans les collines. Des massacres sont signalés dans la région de Kibilira. » Les paysans, fidèles au régime, « participent de plus en plus à l'action militaire à travers des groupes d'autodéfense armés d'arcs et de machettes ».

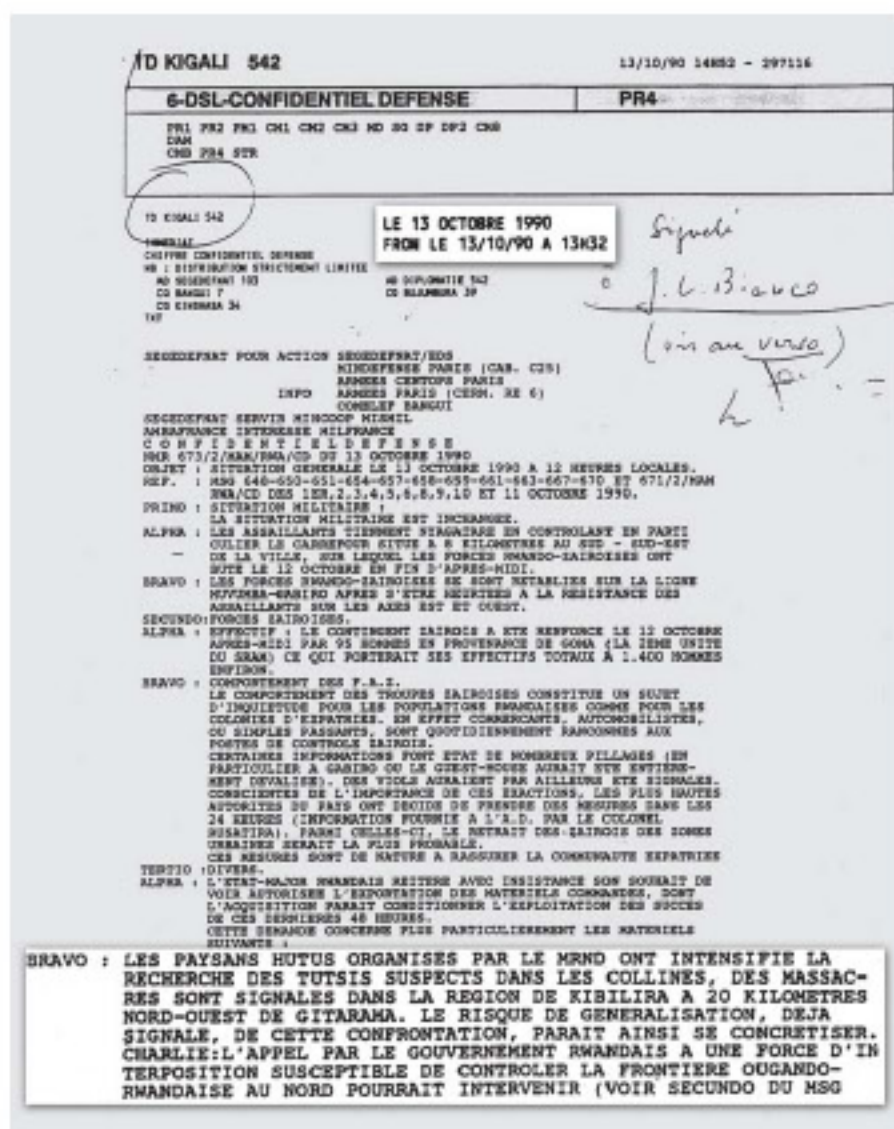
Février 1991

La France décide de « durcir le dispositif rwandais »

Et à l'Elysée ? On pense stratégie, front contre le FPR. Il faut aider Habyarimana coûte que coûte et endiguer l'influence anglo-saxonne dans la région portée par l'Ouganda qui soutient la rébellion tutsie. Une assistance militaire technique a été décidée. Ses effectifs seront portés à 80 conseillers, qui jouent un rôle actif dans la formation des forces armées rwandaises. Le lieutenant-colonel Gilbert Canovas exerce même la fonction de conseiller du chef d'état-major.

Le 30 janvier 1991, François Mitterrand suggère par écrit à son homologue rwandais plusieurs conditions à un règlement politique de la crise. Cette approche non contraignante est accompagnée d'un soutien militaire massif. Le 3 février, l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, soumet à François Mitterrand les différentes options envisagées, notamment l'envoi d'un détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) qui devrait « renforcer la coopération » et « durcir le dispositif rwandais ». Ces mesures, note le haut gradé, comportent le risque d'être interprétées par les autorités rwandaises comme un « soutien inconditionnel à leur politique ». Le 21 mars, le DAMI est envoyé.

Mais la situation se dégrade. Le soutien français au régime n'apporte pas de résultats. « La guerre déstabilise et radicalise de plus en plus » le Rwanda, affirme même Paul Dijoud, le directeur des affaires africaines du Quai, dans une note du 11 mars 1992 qui appelle à un renforcement de l'appui de la France à Kigali. Les livraisons d'armes s'accroissent.



19 janvier 1993

Le pouvoir de Kigali voudrait « procéder à un génocide systématique », écrit l'ambassadeur

Face à l'avancée de la rébellion, Juvénal Habyarimana est contraint d'envisager des négociations. La position de la France n'est guère aisée. Le 19 janvier 1993, l'ambassadeur Martres envoie un télégramme après sa rencontre avec Jean Carbonare, président du mouvement Survie et membre de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Celle-ci est sur le point de publier un rapport accablant. Elle dispose, explique M. Martres, du témoignage d'un ancien membre des escadrons de la mort chargés des exactions, du nom de Janvier Afrika.

Selon ce dernier, le président rwandais aurait lui-même donné le signal de départ de massacres après une réunion avec ses collaborateurs. Il aurait intimé « l'ordre de procéder à un génocide systématique en utilisant, si nécessaire, le concours de l'armée et en impliquant la population locale dans les assassinats », écrit l'ambassadeur.

Février 1993

« Exactions malheureuses commises par les extrémistes hutus », pour l'Elysée ; « programme de « purification ethnique » », selon la DGSE

Même tout l'entourage du président Mitterrand, obsédé par la préservation de l'influence française dans la région, le diplomate Bruno Delaye décèle une autre urgence que ces alertes. Dans une note du 15 février 1993, le conseiller Afrique

« On ne m'avait pas signalé de drames à l'intérieur du pays »

François Mitterrand, le 29 juin 1994

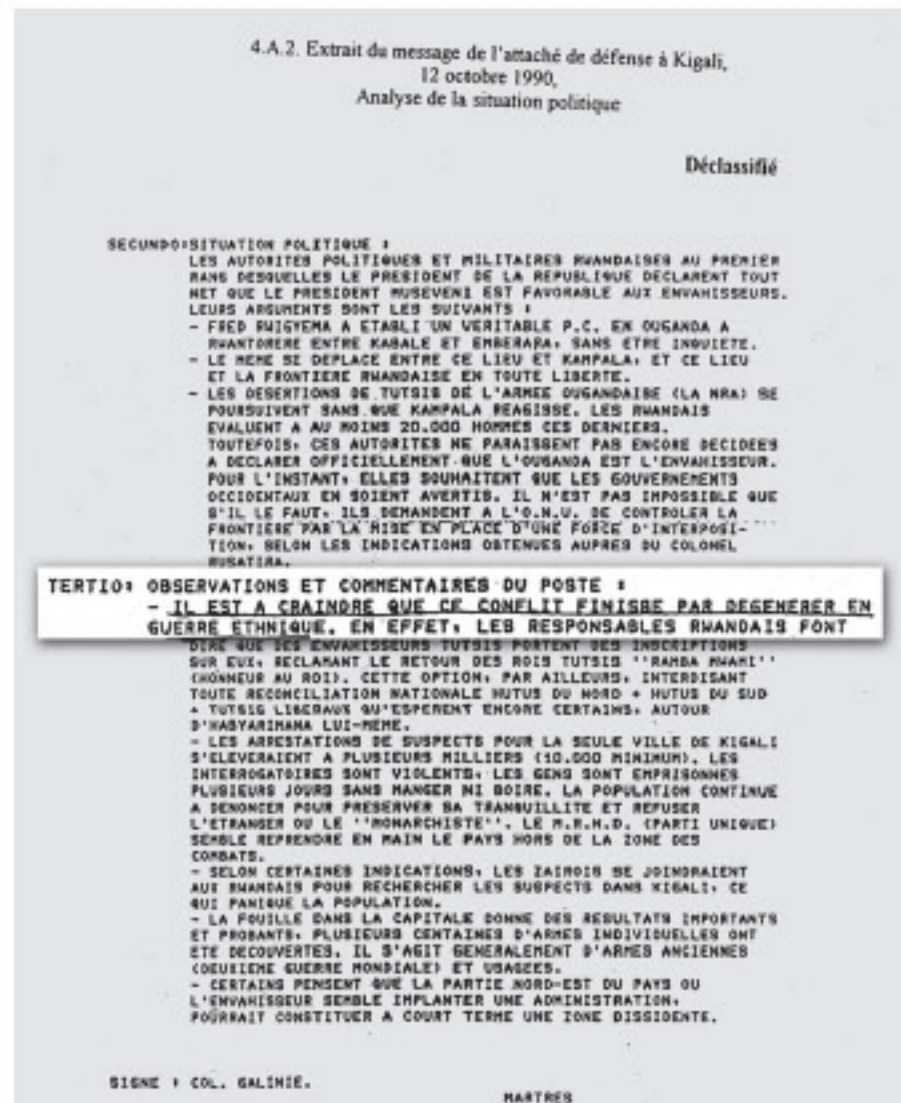
« Nous sommes aux limites de la stratégie indirecte d'appui aux forces armées rwandaises »

Un conseiller Afrique de l'Elysée en février 1993

l'Elysée s'alarme du fait que le FPR est « en mesure de prendre Kigali », bénéficiant entre autres de la « complicité bienveillante du monde anglo-saxon » et d'un « excellent système de propagande qui s'appuie sur les exactions malheureuses commises par les extrémistes hutus ». La notion d'« exaction malheureuse » n'est pas développée. « Nous sommes aux limites de la stratégie indirecte d'appui aux forces armées rwandaises », note-t-il. Il faudra évacuer Kigali « à moins de devenir cobelligérants ».

Les analyses provenant du terrain sont de plus en plus inquiétantes. Le 18 février, la DGSE signe une note sur les « véritables massacres ethniques » et les 300 morts dénombrés au cours des semaines précédentes. Une des explications avancées par le service extérieur français est glaciale : « Il s'agit d'un élément d'un vaste programme de « purification ethnique » dirigé contre les Tutsis », fomenté au sommet de l'Etat.

Le lendemain, le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier de François Mitterrand, ainsi que le numéro 2 de la cellule Afrique de l'Elysée, Dominique Pin, présentent différentes options au président.





Les soldats français de l'opération « Turquoise », envoyés à partir du 22 juin 1994, sont acclamés par la foule hutue. Parmi les manifestants, beaucoup ont participé aux massacres. PETERSON/GETTI IMAGES

La première consiste à évacuer les Français et à retirer le dispositif Noroit. Les auteurs la rejettent aussitôt : « C'est l'échec de notre présence et de notre politique au Rwanda. Notre crédibilité sur le continent en souffrirait. » Dans une autre note, M. Pin assure que les massacres ethniques s'amplifieront si la rébellion prend Kigali ; il faut donc accroître l'effort comme jamais. La France lance l'opération « Chimère ». « Du 20 février au 20 mars 1993, la présence militaire française au Rwanda a franchi un cap qu'elle n'aurait pas dû dépasser », résumera la mission parlementaire en 1998, qui soulignera les « nouvelles missions » des soldats français : « Les patrouilles, les contrôles de zone autour de la capitale et les vérifications d'identité aux points d'accès de la capitale.

3 mars 1993

« Exiger une réorientation forte et immédiate des médias »

Cet engagement radical de la cellule de l'Élysée ne fait pas l'unanimité. Le malaise gagne les rangs du gouvernement. Dans une note au président du 26 février, Pierre Joxe, ministre de la défense, se dit « préoccupé » par la position française et estime que l'envoi de deux compagnies supplémentaires ne serait pas « la meilleure façon » d'amener le président rwandais à « faire les concessions nécessaires ». Mais autour de François Mitterrand, dans ce palais hermétique, on veut défendre une autre perspective et justifier, à tout prix, la politique française. Le 3 mars, pour renverser les charges, le général Quesnot propose au président d'incriminer la rébellion en exigeant « une réorientation forte et immédiate de l'information des médias [français] sur notre politique au Rwanda en rappelant notamment (...) les graves atteintes aux droits de l'homme du FPR : massacres systématiques de civils, purification ethnique, déplacement de population... ».

Le 7 mars 1993, un accord est enfin trouvé entre les deux parties en conflit. Il prévoit un cessez-le-feu et le départ des deux compagnies françaises ; il ouvre la voie aux négociations politiques, qui aboutiront aux accords d'Arusha, le 4 août.

La France, elle, est entrée en cohabitation. Le 2 avril, un conseil des ministres restreint a pour thème le Rwanda. La droite découvre un dossier sans issue. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, est tranchant. « Il y a des risques de massacres si nous partons et un risque de défiance africaine vis-à-vis de la France. Mais par contre, si

nous renforçons nous nous enfonçons dans ce dossier. Nous ne pouvons pas partir. » Le premier ministre, Edouard Balladur, envisage d'envoyer 1 000 hommes de plus. François Mitterrand est d'accord et théorise : « La règle est qu'il n'y a d'intervention française que s'il y a agression extérieure et non pas s'il y a un conflit tribal. Ici, c'est mélangé, car il y a le problème tutsi. »

Après un an de négociations infructueuses, les accords d'Arusha sont enfin signés. Ils prévoient le partage du pouvoir et des élections dans les vingt-deux mois à venir. Une force internationale neutre, sous égide des Nations unies, doit être mise en place. Le 15 décembre 1993, la présence française retrouve son niveau du 1^{er} octobre 1990, soit 24 assistants militaires. Pourtant, rien n'est réglé.

12 janvier 1994

« Éliminer 1 000 d'entre eux dès la première heure »

Dans un télégramme diplomatique du 12 janvier, l'ambassadeur à Kigali rapporte les confidences d'un informateur du représentant des Nations unies. Celui-ci a livré les détails « graves et plausibles » d'un plan de déstabilisation radicale du pays. Il commencerait par des provocations contre les troupes du FPR à Kigali, pour susciter une riposte. « Les victimes rwandaises que ne manqueraient pas de provoquer ces réactions seraient alors le prétexte à l'élimination physi-

que des Tutsis de la capitale, explique le diplomate. Selon l'informateur de la Minuar, 1 700 Interhamwe [membres des milices populaires] auraient reçu une formation militaire et des armes pour cela, avec la complicité du chef d'état-major FAR. La localisation précise des éléments tutsis de la population de Kigali devrait en outre permettre d'éliminer 1 000 d'entre eux dans la première heure après le déclenchement des troubles. »

Trois mois plus tard, le 6 avril, un missile abat l'avion transportant le président Juvénal Habyarimana. En quelques heures, la machine génocidaire se met en marche comme prévu. « Matignon et le Quai d'Orsay souhaitent, dans cette nouvelle crise rwandaise, qui risque d'être très meurtrière, que la France ne soit pas en première ligne », écrit Bruno Delaye à François Mitterrand, le lendemain de l'attentat. La priorité est l'évacuation des Français. Elle s'effectue en quelques jours. La communauté internationale est paralysée et aphone.

L'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, lui, à l'instar de la cellule de l'Élysée, refuse d'accabler seulement les Hutus : « Tant qu'ils auront le sentiment que le FPR essaie de prendre le pouvoir, [ils] réagiront par des massacres ethniques », écrit-il le 25 avril. Le génocide est donc présenté comme une réaction spontanée, et non un plan. Trois jours plus tard, Bruno Delaye reconnaît que les massacres se déroulent « avec une ampleur horrifiante

de : de l'ordre de 100 000 morts, selon les responsables du CICR (...). Les milices hutues, armées de grenades et de machettes, massacrent les Tutsis qui n'ont pas pu trouver refuge dans la zone FPR ou bénéficier de la protection de la Minuar. »

6 mai 1994

vers « un "Tutsiland" avec l'aide anglo-saxonne et la complicité objective de nos faux intellectuels »

La ligne française demeure marquée par ses pesanteurs historiques, quitte à nier la réalité. Le 6 mai, le général Quesnot résume le danger d'une victoire militaire éventuelle du FPR, sa hantise. « Le président [ougandais] Museveni et ses alliés auront ainsi constitué un "Tutsiland" avec l'aide anglo-saxonne et la complicité objective de nos faux intellectuels, remarquables relais d'un lobby tutsi auquel est également sensible une partie de notre appareil d'Etat. » Quatre jours plus tard, à la télévision, François Mitterrand résume la prudence française en une phrase : « Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage. »

Pourtant, la prise de conscience internationale commence à s'opérer. Le 17 mai, à la demande de la France, une résolution de l'ONU est adoptée, imposant la création de zones humanitaires sûres et un embargo sur les armes. Le lendemain, en conseil des

ministres, Alain Juppé brave l'interdit : « Au Rwanda, le mot de génocide n'est pas trop fort. » Mais à l'Élysée, l'entourage de François Mitterrand s'accroche à ses pré-supposés. Le 24 mai, le général Quesnot s'alarme une nouvelle fois des ambitions du FPR. « L'arrivée au pouvoir dans la région d'une minorité dont les buts et l'organisation ne sont pas sans analogie avec le système des Khmers rouges est un gage d'instabilité régionale. » Dans les conversations informelles à l'Élysée, le général parle des « Khmers noirs » de Kagamé.

21 juin 1994

« Le passé est le passé »

La pression diplomatique monte, face à l'ampleur des massacres. Les ONG mettent en cause la France. Le 19 juin, l'Élysée publie même un communiqué exceptionnel, pour dénoncer les « procès sommaires » qui lui sont faits. Les médias n'auraient rien compris : la France serait au contraire à louer pour son engagement. L'opération humanitaire « Turquoise » est lancée ; elle va durer jusqu'au 22 août. « Toute cette mission doit être présentée comme une étape nouvelle de notre politique : "le passé est le passé" », écrit Bruno Delaye le 21 juin.

Mais il est difficile d'imposer l'idée d'une virginité en matière de politique africaine, après plus de trois ans d'étroite coopération avec Kigali. Au cours d'une réunion avec des représentants du FPR, le 22 juin, Philippe Baudillon, conseiller à Matignon, assure que le gouvernement de droite a développé une nouvelle approche vis-à-vis du continent. Il souligne la volonté d'Edouard Balladur d'établir des « relations claires » avec les pays africains, rapporte Bruno Delaye dans une note au président. « Votre interprétation des intentions françaises au Rwanda n'est pas la bonne, aurait dit le conseiller du premier ministre à ses interlocuteurs du FPR. Elle est en contradiction avec ce qui s'est fait depuis un an. » François Mitterrand enrage à cette lecture et ajoute à la main : « Inadmissible. Protester à Matignon. »

Le 14 juillet, le président parle à la télévision à l'occasion de sa dernière fête nationale en pleine lumière. François Mitterrand livre, une nouvelle fois, sa version de l'histoire. « Les Français sont partis plusieurs mois avant le déclenchement de ce génocide qui a suivi l'assassinat des présidents du Rwanda et du Burundi. A ce moment-là, on nous a suppliés de revenir en nous disant : "Sauvez les casques bleus, ramenez les Français, les Belges, les étrangers qui se trouvent au Rwanda", ce que nous avons fait. (...) Nous avons sauvé des dizaines, des milliers de gens, de pauvres gens qui avaient déjà supporté beaucoup de souffrances. » ■

En octobre 1990, face à l'offensive de la rébellion tutsi, la France déploie un dispositif militaire. DE RICK CEYRAC/AFP

